

nom *du Massu*, j'abandonne la solution définitive du problème aux étymologistes. Si, de leur côté, ils font des recherches, ils se chargeront d'appuyer ou de combattre mon système, et leurs études profiteront à l'histoire de nos origines locales.

Je ferai encore une remarque étymologique, sur le nom de *Les Anglais*, donné à une grande propriété de ce territoire, ornée de beaux jardins et d'un vaste bâtiment, appartenant aujourd'hui aux dames du Sacré-Cœur, qui y entretiennent un établissement d'enseignement pour les jeunes demoiselles. Dans les titres que j'ai eus à ma disposition, j'ai plusieurs fois rencontré le nom d'un sieur Langlois, dont les propriétés confinaient avec le domaine *du Massu* ou de la *Touriche*. Ne se pourrait-il pas que cette appellation, *Les Anglais*, provint simplement de *Langlois*, qui aurait été anciennement possesseur de la maison actuelle du Sacré-Cœur? Cette explication renverserait l'opinion qui attribue ce nom à l'acquisition de ce domaine par un étranger, venu de l'autre côté de la Manche, et qui aurait introduit dans notre pays l'usage des jardins-anglais.

II.

Les pièces, dont j'ai parlé en commençant, sont relatives à la prise de possession du domaine *du Massu* ou de la *Touriche*, ces deux noms lui étant alternativement donnés. Une assez singulière cérémonie judiciaire accompagna cette prise de possession, qui eut lieu, après sommation d'huissier pour se faire livrer les clés. Gabriel Dela-